selon le Règlement sur les produits dangereux



Albendazole Sulfoxide (10%) Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 04/30/2024 3884316-00021 Date de la première parution: 11/30/2018 3.0 07/06/2024

SECTION 1. IDENTIFICATION

Nom du produit

Autres moyens d'identifica-

tion

Albendazole Sulfoxide (10%) Formulation

Donnée non disponible

Détails concernant le fabricant ou le fournisseur

Nom de société du fournis-

Merck & Co., Inc

+1-908-740-4000

seur

Adresse 126 E. Lincoln Avenue

Rahway, New Jersey U.S.A. 07065

Téléphone Numéro de téléphone en cas

d'urgence

+1-908-423-6000

Adresse de courrier élec-

tronique

EHSDATASTEWARD@merck.com

Utilisation recommandée du produit chimique et restrictions d'utilisation

Utilisation recommandée produit vétérinaire

Restrictions d'utilisation Sans objet

SECTION 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Classement SGH en conformité avec les règlements sur les produits dangereux

Sensibilisation de la peau Sous-catégorie 1B

Toxicité pour la reproduction : Catégorie 2

Toxicité systémique sur un

organe cible précis -

exposition unique (Oral(e))

Catégorie 2 (Tractus gastro-intestinal, Système nerveux central)

Toxicité systémique sur un

organe cible précis -

exposition répétée (Oral(e))

Catégorie 2 (Tractus gastro-intestinal, Système nerveux central,

Système immunitaire, Foie)

Éléments étiquette SGH

Pictogrammes de danger





Mot indicateur Attention

Déclarations sur les risques H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H361d Susceptible de nuire au fœtus.

H371 Risque présumé d'effets graves pour les organes (Tractus gastro-intestinal, Système nerveux central) en cas d'ingestion. H373 Risque présumé d'effets graves pour les organes (Tractus gastro-intestinal, Système nerveux central, Système immuni-

selon le Règlement sur les produits dangereux



Albendazole Sulfoxide (10%) Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 04/30/2024 3.0 07/06/2024 3884316-00021 Date de la première parution: 11/30/2018

taire, Foie) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'ingestion.

Déclarations sur la sécurité

Prévention:

P201 Se procurer les instructions avant utilisation.

P202 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.

P260 Ne pas respirer les brouillards ou les vapeurs.

P264 Se laver la peau soigneusement après manipulation.

P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. P272 Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection, un équipement de protection des yeux et du visage.

Intervention:

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

P308 + P311 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Appeler un médecin.

P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Consulter un médecin.

P362 + P364 Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.

Entreposage:

P405 Garder sous clef.

Élimination:

P501 Éliminer le contenu et le récipient dans une installation d'élimination des déchets agréée.

Autres dangers

Inconnu.

SECTION 3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Substance/mélange : Mélange

Composants

Nom Chimique	Nom commun/Synon vme	No. CAS	Concentration (% w/w)
Albendazole Sulfoxide	Donnée non disponible	54029-12-8	>= 10 - < 30 *
Glycérine	1,2,3- Propanetriol	56-81-5	>= 5 - < 10 *

La concentration ou la plage de concentration réelle est retenue en tant que secret industriel

SECTION 4. PREMIERS SOINS

Conseils généraux : En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un

selon le Règlement sur les produits dangereux



Albendazole Sulfoxide (10%) Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 04/30/2024 07/06/2024 3884316-00021 Date de la première parution: 11/30/2018 3.0

médecin.

Si les symptômes persistent ou si le moindre doute existe,

consulter un médecin.

En cas d'inhalation En cas d'inhalation, déplacer à l'air frais.

Faire appel à une assistance médicale.

En cas de contact avec la

peau

En cas de contact, rincer immédiatement la peau avec du

savon et beaucoup d' eau.

Enlever les vêtements et les chaussures contaminés.

Faire appel à une assistance médicale. Laver les vêtements avant de les réutiliser.

Nettoyer à fond les chaussures avant de les réutiliser.

En cas de contact avec les

veux

Rincer les yeux à l'eau par mesure de précaution.

Faire appel à une assistance médicale si de l'irritation se

développe et persiste.

En cas d'ingestion En cas d'ingestion, NE PAS faire vomir.

Faire appel à une assistance médicale.

Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau.

Ne jamais rien faire avaler à une personne inconsciente.

Symptômes et effets les plus importants, aigus et différés

Peut provoquer une allergie cutanée.

Susceptible de nuire au fœtus.

Risque présumé d'effets graves pour les organes en cas

d'ingestion.

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas

Protection pour les secour-

istes

Les secouristes doivent faire attention à se protéger et doivent

utiliser l'équipement recommandé de protection individuelle lorsqu'il existe un risque d'exposition (voir chapitre 8).

Effectuer un traitement symptomatique et d'appoint. Avis aux médecins

SECTION 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyen d'extinction approprié : Eau pulvérisée

> Mousse résistant à l'alcool Dioxyde de carbone (CO2) Poudre chimique d'extinction

Moyens d'extinction in-

adéquats

Inconnu.

Dangers spécifiques pendant : la lutte contre l'incendie

Une exposition aux produits de combustion peut être

dangereuse pour la santé.

Produits de combustion dan-

gereux

Oxydes de carbone Oxydes d'azote (NOx)

oxydes de soufre

Méthodes spécifiques d'ex-

tinction

Utiliser des moyens d'extinction appropriés aux conditions

locales et à l'environnement immédiat.

Les récipients fermés peuvent être refroidis par eau pulvéri-

Déplacer les contenants non-endommagés de la zone de

l'incendie, s'il est possible de le faire sans danger.

Évacuer la zone.

Équipement de protection spécial pour les pompiers

En cas d'incendie, porter un appareil respiratoire autonome.

Utiliser un équipement de protection personnelle.

selon le Règlement sur les produits dangereux



Albendazole Sulfoxide (10%) Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Da 3.0 07/06/2024 3884316-00021 Da

Date de dernière parution: 04/30/2024 Date de la première parution: 11/30/2018

SECTION 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence Utiliser un équipement de protection personnelle. Suivez les conseils de manipulation (voir chapitre 7) et les recommandations en matière d'équipement de protection (voir chapitre 8).

Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter le rejet dans l'environnement.

Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est

possible sans danger.

Éviter l'étalement sur une grande surface (p.e. par

confinement ou barrières à huile).

Retenir l'eau de lavage contaminée et l'éliminer.

Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne

peuvent pas être contenues.

Méthodes et matières pour le : confinement et le nettoyage

Absorber avec un absorbant inerte.

Pour les déversements importants, installer des digues ou d'autres méthodes de confinement pour empêcher la propagation du produit. Si le produit endigué peut être pompé, entreposer le produit récupéré dans un récipient approprié. Nettoyer les substances restantes du déversement a l'aide

d'un absorbant approprié.

Des lois et règlements locaux ou nationaux peuvent s'appliquer au déversement et à l'élimination de ce produit, de même qu'aux matériaux et objets utilisés pour le nettoyage. Vous devrez déterminer quels règlements sont applicables. Les sections 13 et 15 de cette fiche signalétique fournissent des informations concernant certaines exigences locales ou

nationales.

SECTION 7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

Mesures d'ordre technique : Voir les mesures d'ingénierie dans la section MESURES DE

CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION

INDIVIDUELLE.

Ventilation locale/totale Conseils pour une manipula-

tion sans danger

N'utiliser qu'avec une ventilation adéquate. Ne pas mettre sur la peau ou les vêtements.

Ne pas respirer les brouillards ou les vapeurs.

Ne pas avaler.

Éviter le contact avec les yeux.

Se laver la peau soigneusement après manipulation.

A manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité, sur la base des résultats de

l'évaluation de l'exposition du lieu de travail.

Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit. Prenez soin de prévenir les déversements, les déchets et de

minimiser les rejets dans l'environnement.

Conditions de stockage

sures

Garder dans des contenants proprement étiquetés.

Garder sous clef.

Entreposer en prenant en compte les particularités des

législations nationales.

selon le Règlement sur les produits dangereux



Albendazole Sulfoxide (10%) Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 04/30/2024 3.0 07/06/2024 3884316-00021 Date de la première parution: 11/30/2018

Matières à éviter : Ne pas stocker avec les types de produits suivants :

Oxydants forts

Gaz

SECTION 8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Composants avec valeurs limites d'exposition professionnelle

Composants	No. CAS	Type de valeur (Type d'exposition)	Paramètres de contrôle / Concentration admissible	Base
Albendazole Sulfoxide	54029-12-8	TWA	45 μg/m3 (OEB 3)	Interne
	Autres informations: DSEN			
		limite d'essuyage	100 μg/100 cm2	Interne
Glycérine	56-81-5	TWA (Brouil- lard)	10 mg/m ³	CA AB OEL
		TWA (Brouil- lard)	10 mg/m ³	CA BC OEL
		TWA (Brume respirable)	3 mg/m³	CA BC OEL
		VEMP (Brouillard)	10 mg/m ³	CA QC OEL

Mesures d'ordre technique Utiliser des contrôles de génie et des technologies de fabrication appropriés pour contrôler les concentrations dans

l'air (par ex., des connexions rapides anti-gouttes).

Tous les contrôles de génie doivent être implémentés par une structure conçue et exploitée en conformité aux principes de BPF afin de protéger les produits, les travailleurs et

l'environnement.

Les technologies de confinement appropriées pour contrôler les composés doivent contrôler à la source et empêcher la migration du composé à des zones non-contrôlées (par ex.,

des dispositifs de confinement ouverts). Minimiser l'ouverture et la manipulation.

Équipement de protection individuelle

Protection respiratoire : Si une ventilation locale par aspiration adéquate n'est pas

disponible ou si l'évaluation de l'exposition démontre des expositions au-delà des lignes directrices recommandées,

utiliser une protection respiratoire.

Filtre de type : Type mixte protégeant des particules et des vapeurs

organiques

Protection des mains

Matériau : Gants résistants aux produits chimiques

Remarques : Penser à doubler les gants.

Protection des yeux : Utiliser des lunettes de protection avec des écrans latéraux

selon le Règlement sur les produits dangereux



Albendazole Sulfoxide (10%) Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 04/30/2024 3.0 07/06/2024 3884316-00021 Date de la première parution: 11/30/2018

ou lunettes protectrices.

Si l'environnement ou l'activité professionnelle implique la présence de poussière, de brumes ou d'aérosols, il faut porter des lunettes appropriées.

Utiliser un masque facial ou une autre protection intégrale du visage s'il existe un risque de contact direct du visage avec

des poussières, brumes ou aérosols.

Protection de la peau et du corps

Uniforme de travail ou sarreau de laboratoire.

D'autres vêtements de corps doivent être utilisés selon les tâches réalisées (par ex., manchons, tablier, gantelets, vêtements jetables) afin d'éviter l'exposition des surfaces cutanées.

Utiliser des techniques de déshabillage appropriées pour enlever des vêtements potentiellement contaminés.

Mesures d'hygiène

Si une exposition aux produits chimiques est probable pendant l'utilisation typique, fournir des systèmes de nettoyage occulaire et des douches de sécurité proches du lieu de travail.

Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation.

Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. L'opération réelle d'une usine doit comporter un examen des contrôles de génie, des équipements de protections de la personne appropriés, des procédures de déshabillage et de décontamination appropriées, une surveilles de l'hygiène industrielle, une surveillance médicale et l'utilisation de contrôles administratifs.

SECTION 9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

Aspect : suspension

Couleur : blanc

Odeur : Donnée non disponible

Seuil de l'odeur : Donnée non disponible

pH : Donnée non disponible

Point de fusion/congélation : Donnée non disponible

Point d'ébullition initial et in-

tervalle d'ébullition

Donnée non disponible

Point d'éclair : Sans objet

Taux d'évaporation : Donnée non disponible

Inflammabilité (solide, gaz) : Sans objet

Inflammabilité (liquides) : Donnée non disponible

selon le Règlement sur les produits dangereux



Albendazole Sulfoxide (10%) Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 04/30/2024 3884316-00021 Date de la première parution: 11/30/2018

Limite d'explosivité, supérieure / Limite d'inflammabilité

supérieure

Donnée non disponible

Limite d'explosivité, inférieure / Limite d'inflammabilité inféri-

eure

Donnée non disponible

Pression de vapeur : Donnée non disponible

Densité de vapeur relative : Donnée non disponible

Densité relative : Donnée non disponible

Densité : Donnée non disponible

Solubilité

Solubilité dans l'eau : Donnée non disponible

Coefficient de partage (n-

octanol/eau)

Sans objet

Température d'auto-

inflammation

Donnée non disponible

Température de décomposi-

tion

Viscosité

Donnée non disponible

Viscosité, cinématique : Donnée non disponible

Propriétés explosives : Non explosif

Propriétés comburantes : La substance ou le mélange n'es pas classé(e) comme un

oxydant.

poids moléculaire : Donnée non disponible

Caractéristiques de la particule

Taille des particules : Donnée non disponible

SECTION 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Réactivité : Non répertorié comme un risque au niveau de la réactivité.

Stabilité chimique : Stable dans des conditions normales.

Possibilité de réactions dan- : Peut réagir avec les agents oxydants forts.

gereuses

Conditions à éviter : Inconnu.

Produits incompatibles : Oxydants

Produits de décomposition

dangereux

Aucun produit dangereux de décomposition n'est connu.

selon le Règlement sur les produits dangereux



Albendazole Sulfoxide (10%) Formulation

Version 3.0

Date de révision: 07/06/2024

Numéro de la FDS: 3884316-00021

Date de dernière parution: 04/30/2024 Date de la première parution: 11/30/2018

SECTION 11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Informations sur les voies possibles d'exposition

Inhalation

Contact avec la peau

Ingestion

Contact avec les yeux

Toxicité aiguë

Non répertorié selon les informations disponibles.

Produit:

Toxicité aiguë par voie orale

Estimation de la toxicité aiguë: > 2,000 mg/kg

Méthode: Méthode de calcul

Composants:

Albendazole Sulfoxide:

Toxicité aiguë par voie orale :

: DL50 (Souris): 1,500 mg/kg

DL50 (Rat): 2,400 mg/kg

Toxicité aiguë (autres voies

d'administration)

DL50 (Rat): 265 mg/kg

Voie d'application: Intraveineuse

Glycérine:

Toxicité aiguë par voie orale :

DL50 (Rat): > 5,000 mg/kg

Toxicité cutanée aiguë

DL50 (Cobaye): > 5,000 mg/kg

Corrosion et/ou irritation de la peau

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

Albendazole Sulfoxide:

Espèce : Lapin

Résultat : Pas d'irritation de la peau

Glycérine:

Espèce : Lapin

Résultat : Pas d'irritation de la peau

Lésion/irritation grave des yeux

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

Albendazole Sulfoxide:

Espèce : Lapin

selon le Règlement sur les produits dangereux



Albendazole Sulfoxide (10%) Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 04/30/2024 3884316-00021 Date de la première parution: 11/30/2018

Résultat : Pas d'irritation des yeux

Glycérine:

Espèce : Lapin

Résultat : Pas d'irritation des yeux

Sensibilisation cutanée ou respiratoire

Sensibilisation de la peau

Peut provoquer une allergie cutanée.

Sensibilisation des voies respiratoires

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

Albendazole Sulfoxide:

Type d'essai : Essai de maximisation

Voies d'exposition : Dermale

Évaluation : Possibilité ou évidence d'un degré allant de faible à modéré

de sensibilisation cutanée chez l'être humain

Résultat : positif

Type d'essai : Essai de maximisation

Voies d'exposition : Dermale

Résultat : Produit sensibilisant

Mutagénécité de la cellule germinale

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

Albendazole Sulfoxide:

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)

Résultat: négatif

Type d'essai: Aberration chromosomique

Système de test: Cellules d'ovaires de hamster chinois

Résultat: négatif

Génotoxicité in vivo : Type d'essai: Test du micronoyau

Espèce: Souris

Type de cellule: Moelle osseuse

Résultat: négatif

Glycérine:

Génotoxicité in vitro : Type d'essai: Test de mutation génique sur cellule de mam-

mifère, in vitro Résultat: négatif

Type d'essai: Test de mutation bactérienne inverse (AMES)

Résultat: négatif

selon le Règlement sur les produits dangereux



Albendazole Sulfoxide (10%) Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 04/30/2024 3884316-00021 Date de la première parution: 11/30/2018

Type d'essai: Test d'aberration chromosomique in vitro

Résultat: négatif

Type d'essai: Dommages à l'ADN et réparation, synthèse d'ADN non programmée dans des cellules de mammifères (in

vitro)

Résultat: négatif

Cancérogénicité

Non répertorié selon les informations disponibles.

Composants:

Albendazole Sulfoxide:

Espèce : Souris
Voie d'application : Oral(e)
Durée d'exposition : 2 années

NOAEL : 400 Poids corporel mg / kg

Résultat : négatif

Espèce : Rat
Voie d'application : Oral(e)
Durée d'exposition : 2 années

NOAEL : 20 Poids corporel mg / kg

Résultat : négatif

Cancérogénicité - Évaluation : Aucune évidence de cancérogénicité lors d'études chez des

animaux.

Glycérine:

Espèce : Rat
Voie d'application : Ingestion
Durée d'exposition : 2 années
Résultat : négatif

Toxicité pour la reproduction

Susceptible de nuire au fœtus.

Composants:

Albendazole Sulfoxide:

Effets sur la fertilité : Type d'essai: Fertilité

Espèce: Rat

Voie d'application: Oral(e)

Fertilité: NOAEL: 30 Poids corporel mg / kg Résultat: Aucune incidence sur la fécondité.

Incidences sur le dé- : Type d'essai: Croissance

veloppement fœtal Espèce: Rat

Voie d'application: Oral(e)

Toxicité pour le développement: LOAEL: 10 Poids corporel

mg / kg

selon le Règlement sur les produits dangereux



Albendazole Sulfoxide (10%) Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 04/30/2024 3884316-00021 Date de la première parution: 11/30/2018

Résultat: Embryotoxicité., Malformations squelettiques.

Type d'essai: Croissance

Espèce: Lapin

Voie d'application: Oral(e)

Toxicité pour le développement: LOAEL: 30 Poids corporel

mg/kg

Résultat: Embryotoxicité., Malformations squelettiques.,

toxicité maternelle observée.

Type d'essai: Croissance

Espèce: Rat

Voie d'application: Oral(e)

Toxicité pour le développement: NOAEL: 5.8 Poids corporel

ma / ka

Résultat: Incidences sur la croissance postnatale.

Type d'essai: Croissance

Espèce: Rat

Voie d'application: Oral(e)

Toxicité pour le développement: LOAEL: 7 Poids corporel mg

/ kg

Résultat: Des effets embryotoxiques et des effets indésirables

sur la progéniture ont été observés.

Toxicité pour la reproduction :

Évaluation

Susceptible de nuire au fœtus.

Glycérine:

Effets sur la fertilité : Type d'essai: Étude de la toxicité sur la reproduction sur deux

générations Espèce: Rat

Voie d'application: Ingestion

Résultat: négatif

Incidences sur le développement fœtal Type d'essai: Développement embryofœtal

Espèce: Rat

Voie d'application: Ingestion

Résultat: négatif

STOT - exposition unique

Risque présumé d'effets graves pour les organes (Tractus gastro-intestinal, Système nerveux central) en cas d'ingestion.

Composants:

Albendazole Sulfoxide:

Voies d'exposition : Oral(e)

Organes cibles : Tractus gastro-intestinal, Système nerveux central Évaluation : Risque présumé d'effets graves pour les organes.

selon le Règlement sur les produits dangereux



Albendazole Sulfoxide (10%) Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 04/30/2024 07/06/2024 3884316-00021 Date de la première parution: 11/30/2018 3.0

STOT - exposition répétée

Risque présumé d'effets graves pour les organes (Tractus gastro-intestinal, Système nerveux central, Système immunitaire, Foie) à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée en cas d'ingestion.

Composants:

Albendazole Sulfoxide:

Voies d'exposition : Oral(e)

: Tractus gastro-intestinal, Système nerveux central, Système Organes cibles

immunitaire, Foie

Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite Évaluation

d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.

Toxicité à dose répétée

Composants:

Albendazole Sulfoxide:

Espèce Rat LOAEL 168 mg/kg Voie d'application Oral(e) Durée d'exposition 4 Sem.

Organes cibles Tractus gastro-intestinal, Testicule

Symptômes Diarrhée, Vomissements

Espèce LOAEL Voie d'application Durée d'exposition Organes cibles Symptômes Chien 48 mg/kg Oral(e) 4 Sem.

Tractus gastro-intestinal Symptômes Diarrhée, Vomissements

Espèce LOAEL Voie d'application Durée d'exposition Souris 40 mg/kg Oral(e) : 3 mois

: Sang, Foie, Nez

Symptômes Effets hématologiques, Effets sur le foie

Espèce Rat

LOAEL >= 30 mg/kg Voie d'application Oral(e) Durée d'exposition 6 mois Organes cibles

Symptômes Effets hématologiques

Espèce Chien LOAEL 40 mg/kg Voie d'application Oral(e) Durée d'exposition : 6 mois Organes cibles Sang, Foie

Symptômes Effets hématologiques, Effets sur le foie

selon le Règlement sur les produits dangereux



Albendazole Sulfoxide (10%) Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 04/30/2024 3.0 07/06/2024 3884316-00021 Date de la première parution: 11/30/2018

Espèce : Rat

NOAEL : 7 mg/kg

Voie d'application : Oral(e)

Durée d'exposition : 60 jr

Organes cibles : Foie, Testicule

Symptômes : Effets sur le foie, effets sur le système reproducteur masculin

Glycérine:

Espèce : Rat NOAEL : 0.167 mg/l LOAEL : 0.622 mg/l

Voie d'application : inhalation (poussière/brume/émanations)

Durée d'exposition : 13 Sem.

Espèce : Rat

NOAEL : 8,000 - 10,000 mg/kg

Voie d'application : Ingestion
Durée d'exposition : 2 a

Espèce : Lapin NOAEL : 5,040 mg/kg

Voie d'application : Contact avec la peau

Durée d'exposition : 45 Sem.

Toxicité par aspiration

Non répertorié selon les informations disponibles.

Évaluation de l'exposition humaine

Composants:

Albendazole Sulfoxide:

Information générale : Symptômes: Réactions allergiques, perte de cheveux, Trou-

bles digestifs, Migraine, Étourdissements

Contact avec la peau : Organes cibles: Peau

Symptômes: Réactions allergiques

Remarques: Peut entraîner une sensibilisation par contact

avec la peau.

Ingestion : Organes cibles: Tractus gastro-intestinal

Symptômes: Troubles digestifs, Diarrhée, Douleur abdominale

Organes cibles: Système nerveux central Symptômes: Migraine, Étourdissements

Organes cibles: Foie

Symptômes: modification de la fonction hépatique

Organes cibles: Système immunitaire

Symptômes: effets sur le système immunitaire

selon le Règlement sur les produits dangereux



Albendazole Sulfoxide (10%) Formulation

Version 3.0

Date de révision: 07/06/2024

Numéro de la FDS: 3884316-00021

Date de dernière parution: 04/30/2024 Date de la première parution: 11/30/2018

SECTION 12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Écotoxicité

Composants:

Albendazole Sulfoxide:

Toxicité pour les poissons

: CE50 (Brachydanio rerio (poisson zèbre)): 0.042 mg/l

Durée d'exposition: 144 Heure

Toxicité pour la daphnie et les autres invertébrés aqua-

เ . ล-

: CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 0.068 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 202

Toxicité pour les algues/plantes aquatiques CE50 (Raphidocelis subcapitata (algue verte d'eau douce)):

0.024 mg/l

Durée d'exposition: 72 h

Méthode: OCDE Ligne directrice 201

Glycérine:

tiques

Toxicité pour les poissons

CL50 (Oncorhynchus mykiss (Truite arc-en-ciel)): 54,000 mg/l

Durée d'exposition: 96 h

Toxicité pour la daphnie et

les autres invertébrés aqua-

tiques Toxicité pour les microorgan- :

ismes

CE50 (Daphnia magna (Puce d'eau)): 1,955 mg/l

NOEC (Pseudomonas putida): > 10,000 mg/l

Durée d'exposition: 48 h

Durée d'exposition: 16 h Méthode: DIN 38 412 Part 8

Persistance et dégradabilité

Composants:

Glycérine:

Biodégradabilité : Résultat: Facilement biodégradable.

Biodégradation: 92 % Durée d'exposition: 30 jr

Méthode: Directives du test 301D de l'OECD

Potentiel bioaccumulatif

Composants:

Albendazole Sulfoxide:

Coefficient de partage (n-

•

: log Pow: 1.27

pH: 7

Glycérine:

octanol/eau)

Coefficient de partage (n-

octanol/eau)

log Pow: -1.75

selon le Règlement sur les produits dangereux



Albendazole Sulfoxide (10%) Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 04/30/2024 07/06/2024 3884316-00021 Date de la première parution: 11/30/2018 3.0

Mobilité dans le sol

Donnée non disponible

Autres effets néfastes

Donnée non disponible

SECTION 13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Méthodes d'élimination

Déchets de résidus Ne pas rejeter les déchets à l'égout.

Éliminer le produit conformément avec la réglementation

locale en vigueur.

Emballages contaminés Les contenants vides doivent être acheminés vers une

installation certifiée de traitement des déchets en vue de leur

élimination ou recyclage.

Sans autres précisions : Jeter comme un produit non utilisé.

SECTION 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

Réglementations internationales

UNRTDG

No. UN UN 3082

Nom d'expédition ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID,

N.O.S.

(Albendazole Sulfoxide)

Classe 9 Groupe d'emballage Ш Étiquettes 9 Dangereux pour l'envioui

ronnement

IATA-DGR

UN/ID No. UN 3082

Nom d'expédition Environmentally hazardous substance, liquid, n.o.s.

(Albendazole Sulfoxide)

Classe 9 Groupe d'emballage Ш

Étiquettes Miscellaneous

Instructions de conditionne-

ment (avion cargo)

964

Instructions de conditionne-

ment (avion de ligne)

964

Dangereux pour l'envi-

oui

ronnement

Code IMDG

No. UN UN 3082

Nom d'expédition ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID,

N.O.S.

(Albendazole Sulfoxide)

Classe 9 Groupe d'emballage Ш Étiquettes 9

selon le Règlement sur les produits dangereux



Albendazole Sulfoxide (10%) Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 04/30/2024 3.0 07/06/2024 3884316-00021 Date de la première parution: 11/30/2018

EmS Code : F-A, S-F Polluant marin : oui

Transport en vrac en vertu de l'Annexe II des règles MARPOL 73/78 et du code IBC

Non applicable pour le produit tel qu'il est fourni.

Réglementation nationale

TDG

No. UN : UN 3082

Nom d'expédition : MATIÈRE DANGEREUSE DU POINT DE VUE DE

L'ENVIRONNEMENT, LIQUIDE, N.S.A.

(Albendazole Sulfoxide)

Classe : 9
Groupe d'emballage : III
Étiquettes : 9
Code ERG : 171

Polluant marin : oui(Albendazole Sulfoxide)

Précautions spéciales pour les utilisateurs

La ou les classes de transport décrites ici sont de nature informationnelles seulement, et basées seulement sur les propriétés du produit non-emballé comme il est décrit dans la FTSS. Les classes de transport peuvent varier selon le mode de transport, les tailles de l'emballage et des variations dans les règlements régionaux ou étatiques.

SECTION 15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Les composants de ce produit figurent dans les inventaires suivants:

AICS : non établi(e)

DSL : non établi(e)

IECSC : non établi(e)

SECTION 16. AUTRES INFORMATIONS

Texte complet d'autres abréviations

CA AB OEL : Canada. Alberta, Code de santé et de sécurité au travail (tab-

leau 2: VLE)

CA BC OEL : Canada. LEP Colombie Britannique

CA QC OEL : Québec. Règlement sur la santé et la sécurité du travail, An-

nexe 1 Partie 1: Valeurs d'exposition admissibles des contam-

inants de l'air

CA AB OEL / TWA : Limite d'exposition professionnelle de 8 heures CA BC OEL / TWA : Moyenne pondérée dans le temps de 8 h CA QC OEL / VEMP : Valeur d'exposition moyenne pondérée

AIIC - Inventaire australien des produits chimiques industriels; ANTT - Agence nationale du transport routier du Brésil; ASTM - Société américaine pour l'analyse des matériaux; bw - Poids corporel; CMR - Carcinogène, mutagène ou agent toxique pour le système reproductif; DIN - Norme de l'institut allemande de normalisation; DSL - Liste intérieure des substances (Canada); ECx - Concentration associée avec une réponse de x %; ELx - Taux de chargement associé avec

selon le Règlement sur les produits dangereux



Albendazole Sulfoxide (10%) Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 04/30/2024 3.0 07/06/2024 3884316-00021 Date de la première parution: 11/30/2018

une réponse de x %; EmS - Plan d'urgence; ENCS - Liste des substances chimiques existantes et nouvelles (Japon); ErCx - Concentration associée avec une réponse de taux de croissance de x %; ERG - Guide du plan d'urgence; GHS - Système à harmonisation globale; GLP - Bonne pratique de laboratoire: IARC - Agence internationale de recherche sur le cancer; IATA - Association internationale du transport aérien; IBC - Code international de la construction et des équipements pour les bateaux transportant des produits chimiques dangereux en vrac; IC50 - Concentration inhibitrice de 50 %; ICAO - Organisation internationale de l'aviation civile; IECSC - Inventaire des produits chimiques existants de la Chine; IMDG - Code maritime international des marchandises dangereuses; IMO - Organisation maritime internationale; ISHL - Loi sur la santé et la sécurité industrielle (Japon); ISO - Organisation internationale pour la normalisation; KECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Corée; LC50 - Concentration létale pour 50 % d'une population test; LD50 - Dose létale pour 50 % d'une population test (dose létale médiane); MARPOL - Convention internationale pour la prévention de la pollution provenant des bateaux; n.o.s. - Sans autres précisions; Nch - Norme chilienne; NO(A)EC - Aucun effet de la concentration (indésirable) observé; NO(A)EL - Aucun effet du niveau (indésirable) observé; NOELR - Aucun effet observable du taux de chargement; NOM - Norme mexicaine officielle; NTP - Programme toxicologique nationale; NZIoC - Inventaire des produits chimiques de la Nouvelle Zélande; OECD - Organisation pour la coopération et le développement économique; OPPTS - Bureau de la sécurité chimique et de la prévention de la pollution; PBT - Substance persistante, bioaccumulative et toxique; PICCS - Inventaire des produits chimiques et des substances chimiques des Philippines; (Q)SAR - (Quantitative) Relation structure/activité; REACH - Règlement (CE) no. 1907/2006 du parlement européen et du conseil relatif à l'enregistrement, l'évaluation, l'autorisation et la restriction des produits chimiques; SADT - Température de décomposition auto-accélérante; SDS -Fiche technique de santé-sécurité; TCSI - Inventaire des produits chimiques de Taïwan; TDG -Transport de marchandises dangereuses; TECI - Inventaire des produits chimiques existants de la Thaïlande; TSCA - Loi sur le contrôle des substances toxiques (États-Unis); UN - Nations unies; UNRTDG - Recommandations des Nations unies pour le transport de marchandises dangereuses; vPvB - Très persistant et très bioaccumulatif; WHMIS - Système d'information sur les matières dangereuse utilisées au travail

Sources des principales don- : nées utilisées pour

l'établissement de la fiche

signalétique

Données techniques internes, données provenant des FTSS de produit brut, résultats de recherche du Portail eChem de l'OCDE et de l'agence européenne des produits chimiques.

http://echa.europa.eu/

Date de révision : 07/06/2024 Format de la date : mm/jj/aaaa

Les éléments au niveau desquels des changements ont été effectués à la version précédente sont surlignés dans le corps de ce document par deux lignes verticales.

Les renseignements contenus dans cette fiche technique santé-sécurité sont, à notre connaissance, selon nos informations et croyances, justes, à la date de leur publication. Ces renseignements sont fournis comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, le stockage, le transport, l'élimination et le rejet sans danger du produit, et ne doivent pas être considérés comme une quelconque garantie ou une quelconque norme de qualité. Les renseignements fournis concernent seulement le produit spécifique identifié au début de cette FTSS et pourraient ne pas être valables lorsque le produit de la FTSS est utilisé en association avec un ou plusieurs autres produits ou dans un quelconque procédé, sauf en cas de mention dans le texte. Les utilisateurs du produit doivent évaluer les renseignements et les recommandations à la lumière du contexte spécifique de la manipulation, l'utilisation, le traitement et le stockage prévus, comprenant une évaluation du caractère approprié du produit de cette FTSS dans le produit final de l'utilisateur, s'il y a lieu.

selon le Règlement sur les produits dangereux



Albendazole Sulfoxide (10%) Formulation

Version Date de révision: Numéro de la FDS: Date de dernière parution: 04/30/2024 3884316-00021 Date de la première parution: 11/30/2018

CA / 3F